

AIDES A L'HABITAT,

ET SI VOUS VOUS LANCIEZ DANS DES TRAVAUX ?

Le Programme d'Intérêt Général (PIG) Départemental : un bilan positif depuis son lancement !

Dans le cadre de ce programme vous pouvez ouvrir droit à des aides en tant que Propriétaires Occupants ou Propriétaires Bailleurs sous certaines conditions.

Depuis son démarrage, cette opération, animée par le bureau d'études OC'TEHA, a permis à 1 480 propriétaires occupants de bénéficier de plus de 9 millions de subventions (pour près de 26 millions de travaux réalisés). Il en va de même pour les 43 logements locatifs rénovés dont les propriétaires ont pu bénéficier d'environ 536 600 € de subventions (pour environ 2.9 € de travaux réalisés).

Depuis le début de l'année, de nombreux propriétaires continuent à profiter des subventions pour réhabiliter leur logement.

Le Bureau d'Etudes OC'TEHA est à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet et vous aider à monter vos dossiers de demande de subventions, et cela gratuitement.

Les thématiques phares de ce programme :

- REDUCTION DE VOS DEPENSES ENERGETIQUES
- ADAPTATION DE VOTRE LOGEMENT A VOTRE PERTE D'AUTONOMIE
- PERMETTRE UN LOGEMENT DECENT POUR TOUS
- VALORISER VOTRE PATRIMOINE LOCATIF

Vous renseigner sur les aides à l'amélioration de l'habitat

Vous conseiller sur les différents types de travaux
Un accompagnement personnalisé d'aide à la décision

Vous accompagner sur le montage des dossiers de demande de financement jusqu'au paiement des subventions



Les travaux ne doivent pas commencer avant l'instruction du dossier de demande de subvention.

Ces aides ne sont pas cumulables avec les Certificats d'Economie d'Energie (exemples : dispositif d'isolation des combles à 1€, prime à la casse... etc).



Carrefour de l'Agriculture – 12026 RODEZ CEDEX 9

au 05.65.73.65.76



Venez rencontrer un conseiller lors d'une de nos permanences.

La Communauté de Communes De la Muse et des Raspes du Tarn a décidé de mettre en place sur votre territoire une permanence hebdomadaire,

tous les

2ème mardi du mois à la mairie de Saint Rome de Tarn de 10h à 11h